

**PAR SDÉ**

Laval, le 23 octobre 2018

**Steve Cadrin**  
Ligne directe : 514 392-5725  
scadrin@dhcavocats.ca

**Me Véronique Dubois**  
**Secrétaire de la Régie de l'Énergie**

Tour de la bourse  
800, Place Victoria  
2<sup>ième</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet:     *HQD - Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne***  
**Rencontre préparatoire du 23 octobre 2018**  
**Dossier R-4061-2018**  
**N/D: 4503-41**

---

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2018-139 et en prévision de la rencontre préparatoire de ce jour, l'AHQ-ARQ désire préciser les éléments de preuve qui lui seront nécessaires afin de procéder à l'examen des sujets du dossier mentionné en rubrique.

1. Production éolienne mensuelle

**Pour chaque mois depuis la mise en service du premier parc éolien sous contrat avec le Distributeur et jusqu'à la fin de septembre 2018 :**

- **La production éolienne totale;**
- **La puissance moyenne installée éolienne totale.**

Il est à noter que ces données sont d'ailleurs déjà disponibles depuis septembre 2016 avec le suivi du service d'intégration éolienne suite à la décision D-2016-095. Avant cette date, les suivis ne fournissaient que des données trimestrielles.

**Montréal**

800, rue du Square-Victoria, bureau 4500  
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2  
Téléphone : 514 331-5010 | Télécopieur : 514 331-0514

**Laval**

1200, boul. Chomedey, bureau 400  
Laval QC H7V 3Z3  
Téléphone : 450 682-5010 | Télécopieur : 450 682-5014

## 2. Production éolienne par parc éolien

**Pour chaque mois et pour chaque parc éolien :**

- **La production éolienne.**

Cette donnée pourra être utile pour permettre de simuler, par corrélation spatiale, la production des parcs dont la période d'exploitation est incomplète.

D'ailleurs, dans sa décision D-2015-014, page 51, paragraphes 205 et 206, la Régie énonçait ce qui suit :

*« [205] Pour ces motifs, la Régie accepte le volume annuel des retours d'énergie demandé, soit à 35 %, pour le présent appel d'offres.*

*[206] Cependant, ce volume devra être réévalué plus en détails lors de la prochaine demande d'approbation en vue d'un prochain appel d'offres du service d'intégration éolienne, en considérant, notamment, le nouvel historique de la contribution de chacun des parcs éoliens en exploitation. » (Nous soulignons)*

## 3. Reconstitution des historiques de production éolienne

Dans le dossier R-3986-2016, à la pièce B-0006, HQD-1, document 1, page 25, le Distributeur mentionnait ce qui suit :

*« Enfin, le Distributeur a entamé des travaux pour réévaluer la contribution en puissance des éoliennes au critère de fiabilité en puissance. Un mandat a été octroyé à une firme pour la reconstitution de séries historiques de production éolienne. Les travaux de modélisation sont en cours et le Distributeur déposera les résultats de la réévaluation d'ici le prochain plan d'approvisionnement. »*

Il serait utile de connaître **l'étendue du mandat** et **le type de résultats** qui sont demandés en plus de **l'échéancier** et de **l'avancement du mandat**.

Par ailleurs, le rapport public IREQ-2016-0059, Bilan de l'intégration de l'éolien au système électrique québécois à la fin 2015, Mai 2016, à la page 60 :

*« [...] Hydro-Québec procède actuellement à la mise à jour de cette étude en utilisant de nouvelles séries de production éolienne sur la période 1979-2014. [...] »*

**→Fournir ces nouvelles séries de production éolienne sur la période 1979-2014 et les hypothèses sous-jacentes.**

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

**DHC Avocats**



**Steve Cadrin, avocat**

SC/sb

#653683